

Réunion du CA du 25 septembre 2014

Présents : Benoît Nicaise, Renaud D'Hondt, Laurent de Greef, Gaël Vandezande, Morgane Jansen, Renaud d'Hondt, Fabrice Wauthy et Benjamin Anciaux.

Absent : Cédric Delespaux.

Lieu et heure du début : Woluwe à 19h00.

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Approbation du PV du 27 août

Le PV est approuvé à l'unanimité. Benjamin le communiquera aux membres. Laurent s'étonne que les PVs ne sont plus mis en ligne sur le site, Benjamin répond que le site est à nouveau inaccessible.

Démission de Delphine Lambert

Delphine a envoyé sa démission par mail et le CA acte celle-ci.

Mise à jour du stock prêt d'épées

Benoît explique que, lors du salon Retrouvaille de Liège, la RoS a examiné les épées de BE Larp et considéré qu'environ la moitié d'entre elles ne sont pas homologables. Le CA pense que ces épées ont été rentabilisées et peuvent être changées.

Une proposition est faite d'aller en acheter d'autres chez Oberonn mais Gaël pense qu'il faut faire un appel d'offre comme la première fois. Laurent propose de demander à l'AG de pouvoir se passer d'appel d'offre pour des achats inférieur à un certain montant.

Les nouvelles armes devront être homologuées chaque année par la RoS car il faut que les armes de la fédération soient aux normes.

Les permanents lanceront un appel d'offre pour l'achat de 20 armes de base.

Bourse pour projet innovant

Sofiane a demandé à Laurent où en était la convention et s'il était possible d'avoir 50% de l'argent au début. Le CA accepte cette modification et demande aux permanents d'envoyer la convention au plus vite.

Le CA demande l'ajout explicite des clauses de licence (opensource) et la mise en place d'un timing de livraison.

Choix du reporter officiel

Laurent montre aux membres du CA les différentes propositions qui ont été envoyées à la fédération.

Après une première discussion, le CA garde les candidatures Sébastien et Letizia. Les tarifs de cette dernière font pencher le CA en sa faveur.

Gaël propose de facturer chacune des 3 dernières vidéos de l'année (Lille, Festival du huis-clos et BEta Larp) 200€ TTC. Le CA pourra ensuite faire une évaluation en fin d'année.

Gaël demande aux permanents d'écrire une convention et de ne pas oublier d'y noter que les termes de livraisons des vidéos en matière de licence (Creative Commons).

Concernant le titre de reporter officiel, Laurent rappelle qu'en cas d'indisponibilité de Letizia, on pourra toujours faire appel aux autres.

Le paiement des vidéos s'effectuera à la livraison de chacune de celles-ci

Lot de costumes

Fabrice explique qu'une association vend un lot de 7.000 costumes et qu'un de nos membres, Laurent Brasseur, nous propose de l'acheter.

Le CA suppose que cela coûtera cher et que cela posera également des problèmes de stockage. Revendre les costumes est toujours possible mais que faire des chutes. Une visite du stock était possible le jour du CA.

Le CA marque cependant son intérêt éventuel si le lot est fracturé et demande aux permanents de suivre l'affaire.

TrollBall

Daniel Tursh a accès à la page facebook de la ligue de trollball. Laurent note qu'on lui avait promis qu'il aurait accès aux outils web pour la mi-septembre et que ce n'est toujours pas le cas.

Fabrice a appelé la page Belgian Trollball league et Laurent note qu'il n'est nulle part écrit que c'est un projet de la fédération. Benoît approuve cette remarque et le CA demande à Fabrice de corriger cela en renommant la page Belgian Trollball League by BE Larp.

Afin de compléter l'identité de la page, Fabrice ajoutera une description à la page.

Emploi

Benoît annonce avec fierté son élection au poste de président du CJC. Le CA le félicite et s'interroge sur l'emploi qui s'est ainsi dégagé.

Benoît propose que le CA engage un chargé de communication. Selon lui, même à temps plein, il y aura largement de quoi occuper une personne pendant deux ans (charte graphique, mise en page de documents, applications pratiques, etc.)

Gaël ne partage pas cet avis. Selon lui, la nouvelle personne ne devra pas travailler seule dans son coin mais en bonne intelligence avec l'équipe actuelle. Laurent approuve cette remarque et propose d'engager plutôt deux mi-temps qu'un temps plein. Cela permettrait d'engager un chargé de communication et un informaticien car BE Larp a également fort besoin de ce type

de poste. Renaud et Gaël approuvent l'idée mais pensent qu'il sera difficile de trouver un informaticien à mi-temps pour le salaire proposé. Tout au plus, il sera possible de trouver une personne ayant appris ces compétences en autodidacte. Benoît approuve cette remarque et ajoute qu'il sera difficile de vérifier les compétences de ces gens dans un entretien d'embauche. Le CA s'accorde également pour préciser que la personne en question devra avoir un véhicule et être mobile.

Le lieu de travail posera cependant problème. A la Maison des jeunes Antistatic à Tubize, il n'y aura pas la place pour un temps plein supplémentaire. Benjamin explique que, du moins provisoirement, il sera possible de s'y établir avec une rotation de télétravail : Les lundis et mardis, toute l'équipe pourra être présente et les trois jours suivants, il y aura une tournante de télétravail. Renaud propose de prospecter pour de nouveaux locaux, peut-être en lien avec le stock, mais Gaël rajoute que cette location aura un coût non négligeable.

Les permanents se chargeront tout d'abord d'établir une liste de compétences recherchées pour le futur troisième membre. Ils s'engagent à fournir cette liste pour le vendredi 3 octobre. Le CA se donne alors trois semaines pour rédiger l'offre, trois semaines pour réceptionner les candidatures et une semaine pour embaucher un candidat.

Benjamin informe le CA que plusieurs postes APE se sont libérés mais uniquement jusque fin décembre. Le CA estime que l'investissement de recrutement sera supérieur à celui qu'apportera un poste supplémentaire et décline donc cette proposition.

Trousse de secours

Gaël et Fabrice ont analysé cette problématique (proposer un sac de premiers secours et son contenu adapté au GN). Les premiers prix, pour du matériel de qualité, sont estimés à 160€ environ (200€ si on veut rajouter quelques extras). Il était prévu à la base que la fédération offrait le sac à ses membres mais même comme cela, chacun d'entre eux devrait payer quelques 150€. Le CA est conscient que les clubs n'investiront pas cette somme.

Une estimation à l'aveugle imagine que les clubs seraient prêts à payer environ 50 euros par trousse. La fédération devait donc investir 150€ par sac. Gaël pense que le jeu en vaut la chandelle si on considère l'action comme une sensibilisation à la sécurité.

Après discussion, il est demandé aux permanents de lancer une communication aux membres leur expliquant le projet et questionnant leur intérêt vis-à-vis du projet si le montant de la participation s'élève à 50€. Le CA aimerait que cette communication parte le 10 octobre et aimerait que les réponses arrivent pour le 15 novembre au plus tard.

Benjamin commandera également 50 carnets Réflexe.

Les permanents effectueront également une recherche pour trouver un subside ayant trait à la sensibilisation à la sécurité.

IT

La migration a été faite mais plusieurs pages restent inaccessibles. Laurent a réuni le 7 octobre avec Tasha, Tor et Nicolas Hermant pour les idées de développement des modules "Avatar" – le projet Invictus.

Laurent s'interroge sur le passage à Drupal. Est-ce que cela avance ?

Pour le cahier des charges, on peut le faire soit même. Fabrice peut en faire un fonctionnel mais ses compétences sont limitées sur le back-end.

La première urgence : une virtual machine de l'ancien site sur le nouveau pour avoir un site fonctionnel. Si jamais il y a un problème, on paye un consultant pour effectuer la migration manuellement (environ 800€ la journée).

Si Fabrice ne trouve pas de personnes compétentes extérieures (IT, Gilles C,...) pour se charger de ce problème, il appellera Gaël qui contactera ses connaissances.

Benoît sait qu'un membre du CA de Phénix est compétent en informatique (CyberZ) et s'était déjà proposé par le passé. Il peut s'agir là de nouvelles forces vives pour l'équipe IT.

Laurent propose de demander un mi-temps informaticien. Le CA demande d'établir un listing des compétences nécessaires et d'intégrer celui-ci dans l'offre d'emploi.

AVATAR

Benoît note que la prochaine équipe d'AVATAR aura un solide travail à abattre (reconstruction de l'univers, recherche d'un nouveau site de jeu, etc.) Benoît propose donc de nommer la nouvelle équipe le plus tôt possible.

Gaël explique qu'il serait difficile et moralement peu défendable que ce soit le CA sortant qui nomme une nouvelle équipe. Laurent se joint à lui pour préciser que le mandat actuel est toujours en application et qu'on peut imaginer que l'équipe 2014 prépare le travail pour l'équipe 2015 (y compris si cette équipe est la même). Laurent précise aussi que la tradition est de laisser l'AG confirmer l'équipe AVATAR au cas où une nouvelle équipe se présenterait bien que ce cas de figure soit hautement improbable.

Laurent compte lancer un doodle pour le futur d'AVATAR car la précédente réunion n'a contenu qu'un débriefing. La question qui doit se poser est la suivante : Que faire si aucun membre de l'équipe AVATAR ne souhaite devenir administrateur ?

Gaël pense que ce problème n'en est pas un car, selon lui, il faut traiter AVATAR comme un projet de BE Larp et donc, lui désigner un administrateur délégué. Cette personne sera simplement le trait d'union entre l'équipe organisatrice et le CA.

Concernant le rangement du stock AVATAR, Laurent s'est proposé pour aider l'équipe à ranger le stock et il compte aussi sur l'aide des permanents.

La prochaine réunion est fixée le 27 octobre à 19h00 à Woluwe.



Vos rédacteurs :

Benjamin Anciaux et Fabrice Wauthy.